

RAPPORT DE FIN DE MANDAT  
2021-2022  
Vice-présidence académique

Présenté par : Alain Lavoie

Vice-président académique de la FÉÉCUM

Université de Moncton, campus de Moncton

10 mars 2022

## REMERCIEMENTS

L'auteur de ce rapport aimerait remercier les employés de la FÉÉCUM pour le support inconditionnel, soit Pierre, Cédric/Anthony, Raymond, Bouya et David qui ont permis la réalisation de la plupart des projets entrepris par la vice-présidence académique de la FÉÉCUM. Un grand merci au membre du conseil exécutif soit Mathilde, Emily et Mathieu qui ont été excellents pour m'épauler dans mes dossiers académiques et dans mes projets personnels. Ce fut un réel travail de collaboration sur plusieurs dossiers.

Un remerciement spécial est offert aux alliés importants des étudiant(e)s soit le recteur, Dr Denis Prud'homme, Gilles Roy (VRER), Elizabeth Dawes (VRER), et particulièrement le conseil d'administration de la FÉÉCUM et les vice-présidences académiques des associations qui m'ont énormément aidé dans mes dossiers. Un autre merci spécial aux sénateurs académiques étudiants (Pascale et Francis) qui ont défendu les droits étudiants auprès de différentes instances. J'ai eu l'occasion de réaliser deux mandats avec ces deux personnes qui ont joué un rôle de mentor à plusieurs reprises.

Finalement, en gros, merci à tous les conseils et à toutes les associations étudiantes qui œuvrent à assurer la plus belle expérience étudiante. À toutes les personnes étudiantes, bravo pour votre persévérance avec cette année particulière. Vous avez su, de façon indirecte, améliorer l'expérience académique de toutes et tous.

## **TABLES DES MATIÈRES**

<u>Remerciement</u>	2	
<u>Introduction</u>	4	
<u>Pouvoirs et responsabilités</u>	4	
<u>Un lien étroit avec ses différents vice-présidents académiques des associations</u>		5
<u>De retour sur le campus avec beaucoup de changements</u>		5
<u>La note R</u>	6	
<u>Le non-respect des mesures de sécurité</u>	6	
<u>Campagne sur les droits étudiants</u>	7	
<u>L'évaluation de l'enseignement</u>	8	
<u>Gestion des plaintes</u>	8	
<u>Comité disciplinaire de l'Université de Moncton</u>		9
<u>Deuxième semestre; encore une surprise</u>		9
<u>Les tempêtes</u>	10	
<u>Collation des grades</u>	10	
<u>Autres dossiers</u>	10	
<u>Conclusion</u>	11	

## **INTRODRUCTION**

Dans ce rapport, il sera question des principaux dossiers du poste de la vice-présidence académique de la FÉÉCUM au courant de l'année 2020- 2021. Certains dossiers relèvent de comités spécifiques tandis que d'autres relèvent de projets personnels. L'étendue de l'activité des comités dont la vice-présidence académique siège ainsi que la fréquence des réunions n'est pas mentionnée dans ce rapport. Aussi, tous les dossiers pour lesquels j'ai eu l'occasion de collaborer, mais qui ne touchent pas l'académique ou mes projets personnels comme les nombreuses rencontres avec le gouvernement, ne seront pas mentionnés dans ce rapport. Toutefois, je reste disponible pour toutes questions.

## **POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS**

En vertu de la Constitution de la FÉÉCUM, qui dicte les pouvoirs et les devoirs des dirigeantes et dirigeants de la Fédération, la vice-présidence académique :

- a) siège au Sénat académique de l'Université de Moncton en tant que représentante des étudiants et étudiantes du Campus universitaire de Moncton ;
- b) a la responsabilité des relations académiques entre l'Université de Moncton et la Fédération;
- c) a la responsabilité devant le conseil d'administration de la Fédération des activités académiques relevant de la Fédération ;
- d) a droit de s'informer du fonctionnement de toute commission ou comité de la Fédération relatif au secteur académique ;
- e) se rapporte directement à la présidence et est redevable de ses activités auprès du conseil d'administration, qu'elle informe de ses activités ;
- f) siège au comité d'appel de l'Université de Moncton en tant que représentante des étudiants et des étudiantes du Campus universitaire de Moncton ;

g) doit se présenter pour se faire élire au Bureau de direction du Sénat académique de l'Université de Moncton en tant que représentante des étudiants et des étudiantes du Campus universitaire de Moncton.

h) est responsable des modifications, de la mise en œuvre et du respect de la Charte des droits et des responsabilités des étudiants et étudiantes.

## **Un lien étroit avec ses différents vice-présidents académiques des associations**

Ayant eu un mandat précédent chamboulé avec peu de délais pour consultation, je voulais m'assurer que celui-ci, soit le plus démocratique que possible. Comme mentionné dans ma plateforme, je voulais sans aucun doute tisser de meilleurs liens avec les vp-académiques de chaque association. J'ai eu l'occasion de rencontrer le groupe dans une soirée 5-7 et après, j'ai eu l'occasion d'en rencontrer certains de façon individuelle. Avoir une bonne relation et former une équipe nous permet et m'a permis d'avancer plus rapidement les dossiers.

**Recommandation :** Assurer de tisser de bons liens avec les vp-académiques et organiser des rencontres fréquentes pour savoir leur avis ou leurs préoccupations sur les dossiers en cours.

## **De retour sur le campus avec beaucoup de changements**

À la suite d'une année à distance, le retour sur le campus fut une étape importante pendant mon mandat. Ce retour a nécessité qu'on se penche sur diverses modalités à adopter pour assurer la sécurité sans nuire à la qualité de l'éducation des personnes étudiantes. La plus grosse des décisions était à l'égard de la vaccination sur le campus. Exiger la vaccination obligatoire sur le campus avait des répercussions financières et ne pas l'obliger avait des répercussions sur la sécurité de toutes et tous. Nous avons donc procédé à la déclaration de son statut vaccinale et si la personne n'était pas vaccinée ou ne voulait pas la déclarer elle avait l'option de faire 3 tests rapides par semaine. Plusieurs

autres questions touchant la sécurité fut abordé par exemple la distanciation, le matériel de nettoyage, etc.

Une autre question importante fut comment allons-nous accommoder les personnes étudiantes en isolation. Les professeures et professeurs avaient donc le choix dans leurs accommodations. Cette façon de procéder s'est avérée catastrophique comme les accommodations étaient si différentes d'une personne à une autre. Nous avons donc rectifié le tir pour la deuxième session. À cause d'un manque de classes assez grandes pour accueillir les personnes étudiantes en sécurité, nous avons dû avoir à peu près 4% des cours à la session d'automne 2021 à distance. Ceci n'est qu'un bref portrait des modifications que nous nous sommes discutés.

## **La note R**

Avec deux années remplies de changements et répercussions sur la qualité de l'enseignement, nous avons été en mesure de convaincre les différentes instances de pousser la note R à une date ultérieure dans le semestre. Cette décision fut très bien reçue des personnes étudiantes comme elles avaient l'occasion de se retirer après réellement avoir pu observer si le cours était à leur attente où non et même avoir des notes pour te donner un aperçu de ton cheminement.

**Recommandation : Modifier la date de la note R est bénéfique en tout temps, alors si possible, essaye de l'ajouter comme règlement universitaire ou proposer une alternative pour permettre aux personnes étudiantes d'être ferme dans leur décision d'abandonner un cours (ex : au moins 20% de la note est reçu).**

## **Le non-respect des mesures de sécurité**

Comme susmentionné, les personnes non vaccinées ou qui ne souhaitaient pas déclarer leur statut vaccinal devaient faire des tests. Cette solution s'est avérée difficile comme plusieurs personnes ne suivaient pas ce programme de façon adéquate. Nous avons dû nous pencher sur des sanctions pour assurer la sécurité de toutes et tous. Un dossier qui a été difficile de mettre en pratique. Ces sanctions passaient d'avertissement à expulsion.

Expulser une personne étudiante est une grande décision, alors la consultation vis-à-vis ce dossier était plus qu'à jamais importante.

## **Campagne sur les droits étudiants**

Ce dossier si important, mais laissé un peu entre les branches cette année. Lors de mon premier mandat, j'ai accentué l'importance de cette campagne en lui donnant une nouvelle vision beaucoup plus interactive pour aller chercher la masse étudiante. Avec le nombre de plaintes reçues et le questionnement en ce qui concerne leurs droits et le nombre de demandes de révision de la note finale, il était évident que cette campagne aurait dû se réaliser de façon plus large et ne pas simplement informer la population étudiante de façon individuelle quand c'est le temps.

Les personnes étudiantes doivent être informées sur leurs droits et avoir les ressources nécessaires plutôt d'intervenir lorsqu'il est trop tard. J'en prends la responsabilité de cette faille, mais parfois d'autres dossiers urgents doivent être traités.

**Recommandation 1 : Travailler avec les vice-présidents académiques et l'agent de communication pour développer une campagne qui aura beaucoup de visibilité et facilement compréhensible. Mise en garde : s'assurer de choisir le moment propice pour ne pas interférer avec les autres campagnes de la FÉÉCUM et choisir le moment opportun pour la lancer.**

**Recommandation 2 : Les demandes de révision de la note finale est un droit pour les personnes étudiantes, mais le fardeau de faire cette demande est beaucoup pour une personne. J'encourage à la prochaine vice-présidence académique d'utiliser le gabarit préparé et accompagner les personnes étudiantes dans toutes les étapes. Cette façon de procéder a été gagnante et quelques personnes étudiantes ont sorti gagnantes cette demande, ce qui était plutôt rare auparavant.**

**Recommandation 3 : Faire la promotion que la FÉÉCUM est là pour accompagner les personnes étudiantes lors d'une accusation de plagiat. Nous avons eu du succès avec cette façon de procéder cette année et avons gagné des appels.**

## **L'évaluation de l'enseignement**

L'évaluation des apprentissages est réalisée à chaque fin de semestre pour donner notre appréciation générale de l'enseignement. Toutefois, cette évaluation si pénible à remplir ne permettant pas d'évaluer les réalités des personnes étudiantes, mais nous permettant plutôt de critiquer certains aspects de la personne enseignante a été mise en question par plusieurs intervenants. Cette évaluation ne donnait aucune rétroaction efficace afin d'améliorer la qualité de l'enseignement. Donc, elle a dû être complètement retravaillée afin d'aller chercher ce qu'elle a été conçue pour faire. Un groupe de travail formé de représentants étudiants, doyens, représentants enseignants et administrateurs s'est réuni à plusieurs reprises pour s'assurer que cette évaluation soit à la hauteur des attentes de toutes personnes. Les consultations sont terminées et cette nouvelle évaluation est en programmation par le Registrariat. Elle devrait être en vigueur à la session d'automne 2022.

## **Gestion des plaintes**

Une question d'actualité fut la gestion des plaintes. Avec une année anormale, nous avons reçu un nombre élevé de plaintes. Un merci sincèrement à Pierre Loisier (DG) pour l'aide dans la gestion de celles-ci. Toutefois un problème est récurrent année après année même si nous avons un guide de plaintes. Le suivi des plaintes n'est tellement uniforme d'une personne à une autre et d'une faculté à une autre qui est difficile de s'assurer que la plainte ait bien été gérée. Même parfois, les plaintes venant de la FÉÉCUM ne sont pas acceptées.

**Recommandation : La RVD devrait se pencher sur cette question et apporter de modifications précises au guide avec une consultation accrue des personnes étudiantes. L'accompagnement de la FÉÉCUM dans ce processus devrait être accepté si les personnes étudiantes ne se sentent pas à l'aise.**



## **Comité disciplinaire de l'Université de Moncton.**

Je n'entrerais pas en détail concernant ce comité, mais ce comité a été le dossier qui a consommé le plus de mon temps et m'est placé dans une situation désagréable. Nous avons entamé le travail pour apporter des modifications majeures à la politique et à ce comité.

**Recommandation : Une personne étudiante ne devrait pas être à la présidence de ce comité à moins d'avoir l'appui juridique assuré par l'Université en cas de nécessité. Le travail pour modifier ce comité devrait se poursuivre.**

## **Deuxième semestre; encore une surprise**

Avant d'être encore noyé dans les défis de la pandémie, nous avons décidé à la RVD et au Sénat de passer la première semaine d'hiver 2022 à distance pour permettre aux personnes de l'international de s'isoler en autre. Aussi, comme plusieurs institutions postsecondaires au Canada exigeaient la vaccination obligatoire, nous avons décidé de l'adopter à compter du 2 mai 2022 pour laisser plus qu'assez de temps nécessaire aux personnes à se faire vacciner ou bien terminer leur semestre. Ces deux décisions pour le bien de la population universitaire furent en partie des recommandations de la Santé publique.

Toutefois, le deuxième semestre s'est entamé complètement différent. Nous avons été en ligne plus longtemps que prévu dû à la pandémie. Un des plus gros dossiers fut la décision de revenir ou non en personne. La population étudiante était vraiment divisée sur cette question, alors nous avons réalisé un sondage pour avoir un meilleur portrait de la situation. Les préoccupations furent apportées à diverses instances, mais la décision prise était celle déjà décidée et encouragée par la Santé publique soit de revenir en personne. La FÉÉCUM a alors procédé à plusieurs demandes pour respecter la sécurité de toutes personnes comme la distanciation dans les classes, des désinfectants et plus.

Le plus gros débat a été la question : que se passe-t-il si une personne étudiante doit s'isoler ? On voulait s'assurer que les personnes étudiantes ne soient pas pénalisées si elles doivent s'isoler. Plusieurs consultations ont été réalisées du côté des personnes étudiantes

et de l'ABPPUM pour arriver à un terrain d'entente. Quatre solutions ont été proposées plutôt de laisser le choix à la personne professeure comme au premier semestre pour ne pas pénaliser les personnes étudiantes.

## **Les tempêtes**

Avec les moyens technologiques pour faire des cours en ligne lors de tempêtes, plusieurs professeurs se demandaient s'ils pouvaient enseigner leur cours. Cela causait beaucoup de problèmes (pas d'électricité, etc) de peu d'uniformité entre professeurs. Le message donné ce semestre en attendant une décision fut d'annuler les cours.

**Recommandation : Ramener la décision aux instances pour s'assurer de prendre en compte l'avis de toutes parties.**

## **Collation des grades**

Le Sénat académique a voté de commencer la préparation à distance de la collation des grades à distance. Une date de pivot avait été donnée, et ce pendant le Sénat du 13 mars 2022. Lors de ce Sénat, une très belle décision fut prise de ramener la collation des grades en personnes en plus d'inviter les cohortes 2020 et 2022, mais diviser la collation en trois.

**Recommandation : Évaluer la réussite de trois collations des grades et peut-être adopter cette façon de faire pour diminuer le temps des collations.**

## **AUTRES DOSSIERS**

Avec les dossiers principaux mentionnés ci-dessus, j'ai aussi eu l'occasion de travailler avec mon conseil exécutif sur divers dossiers ne touchant pas nécessairement l'aspect académique. Je dois avouer que j'ai énormément adoré être responsable du partenariat avec jeunes en actions. Cette année j'ai décidé d'aller avec une approche plus personnelle, mais si le CE et CA accepte que je m'occupe encore de ce partenariat, j'aimerais faire plus d'ateliers. Ce partenariat a été une réelle réussite. Il a permis d'aller chercher plus de 20 000\$ pour des initiatives menées par des personnes étudiantes des campus de l'Université de Moncton.

De plus, notre relation de confiance avec le nouveau recteur nous a permis de réaliser des rencontres régulières afin qu'il connaisse nos objectifs et nous aide à les réussir.

## CONCLUSION

Tout le travail effectué cette année est le résultat d'un effort combiné de plusieurs. Les employés de la FÉÉCUM, les membres de l'exécutif, les membres du conseil d'administration, les membres étudiants du Sénat académique, les membres de la RVD, le VRER et le bureau de direction de l'ABPPUM ont aidé à voir la réalisation des objectifs importants et l'implantation de mesures d'urgence à cause de la situation actuelle. Les changements se font très lentement au sein du monde universitaire, donc il faut s'assurer de bien segmenter le travail si un certain résultat escompté doit avoir lieu durant son mandat. À l'aide des projets réalisés au courant de l'année 2021-2022, la vice-présidence académique s'est assuré d'œuvrer pour une vie étudiante axée sur la qualité de l'enseignement et le respect des droits étudiants. Il me sera important de continuer à militer et d'assurer une vie étudiante axée sur ces deux concepts durant mon deuxième mandat.



Alain Lavoie  
Vice-président académique  
FÉÉCUM